

Priorité à la réforme des rythmes scolaires

La nouvelle Equipe municipale a pris en mains, dès son élection, **les dossiers structurants** de notre commune. **Priorité** a été donnée à la **mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.**

Le budget 2014 comprend une enveloppe suffisante pour financer les **activités périscolaires** dont le coût net est évalué à 200€ par enfant, soit 42 000€ pour Soual.

Par ailleurs, nous investirons dans **l'agrandissement de la Maison des Jeunes et de la Culture.** Une nouvelle salle modulable permettra d'accueillir les enfants de l'école ainsi que de nouvelles activités pour l'association. Nous souhaitons également que cet **espace « intergénérationnel »** s'ouvre à nos aînés.

Le Conseil Municipal de Soual accompagnera la réforme des rythmes scolaires dans l'intérêt de nos enfants. Néanmoins, la valse des changements de décisions du Gouvernement qui accompagne cette réforme, a des conséquences organisationnelles mais aussi financières. Nos gouvernants en ont-ils conscience ?

Nous vous proposons d'en discuter, ensemble, à l'occasion d'une réunion publique sur ce thème le jeudi 19 juin.

Un mois après notre élection, les élus ont d'ores et déjà mis en œuvre **des actions** autour de la communication, de la sécurité, du développement économique, de la fiscalité, de l'intercommunalité. De ces sujets, comme d'autres, **nous vous rendrons compte lors de publications et de rencontres.**

Jean-Luc Alibert

Maire de Soual & Vice-Président de la Communauté de Communes Sor et Agout



Votre lettre d'informations change de nom et fait peau neuve !



Respectueux des engagements pris durant la campagne électorale, nous vous proposons le 1^{er} numéro de notre nouvelle publication municipale « **Zoom sur...** » : plus moderne, dynamique, attractive et accessible à tous.

Vous y retrouverez régulièrement les actualités de notre commune, des retours sur les événements marquants ainsi que des infos pratiques et les dates à retenir, sous forme détachable.

« **Zoom sur...** » c'est aussi une nouvelle vision de Soual : vous informer en toute transparence des sujets de votre quotidien et faire de vous des acteurs de la vie de VOTRE village.

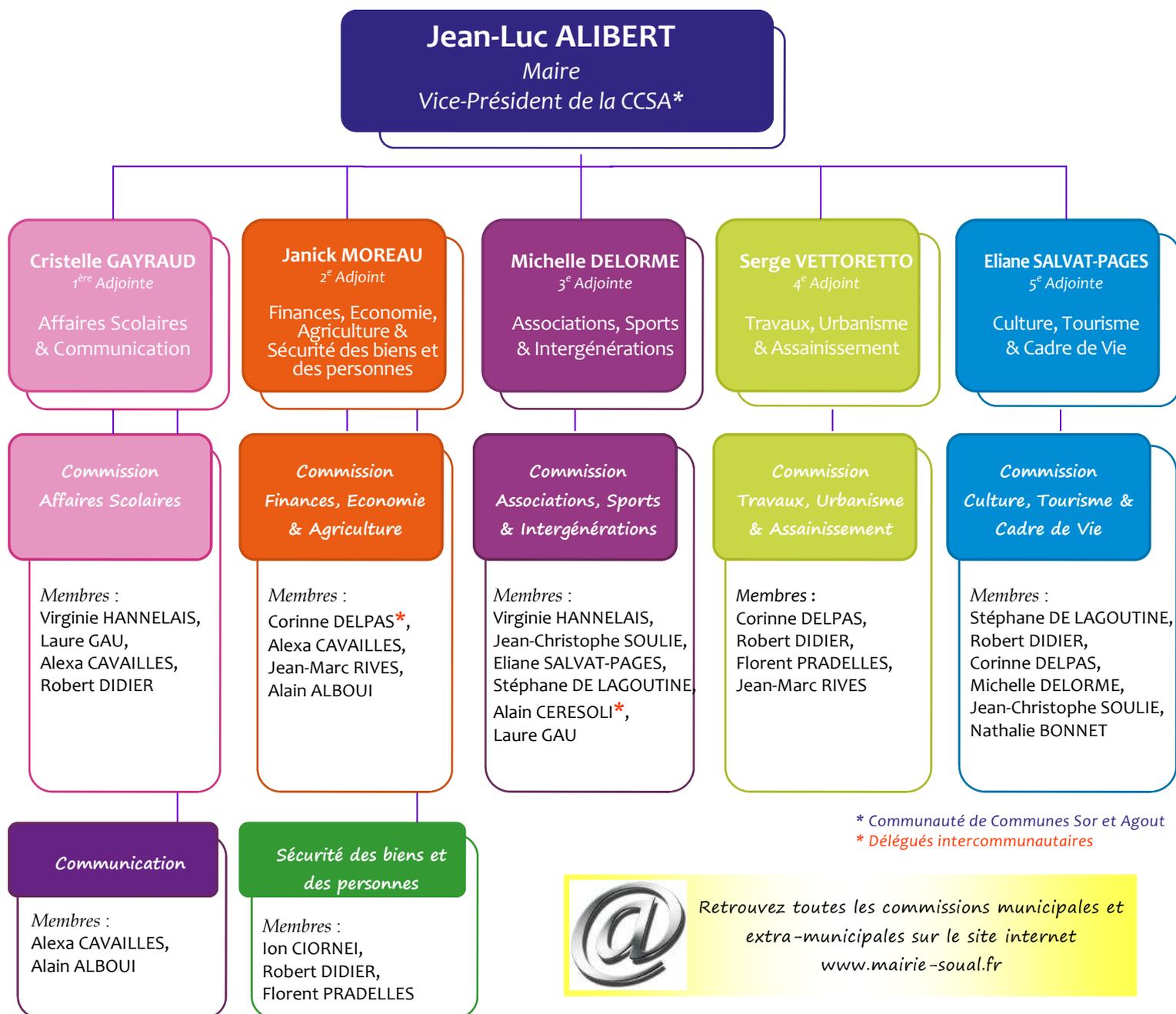
Les Elections Européennes se dérouleront le dimanche 25 mai.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h au Foyer Rural.

Le parlement européen est l'institution représentant les peuples des états membres de l'union européenne. Ses députés sont élus au suffrage universel direct depuis 1979. 25 listes de candidats ont été déposées dans la circonscription du Sud-ouest.

Il est de notre devoir de citoyen de nous sentir concernés et d'aller voter le 25 mai.

Votre nouvelle Equipe Municipale : « Qui fait quoi » ?



Les élus et les membres du personnel : l'Equipe municipale au service des habitants



Budget Municipal 2014



Le budget est voté par le Conseil municipal. Il a été adopté le 29 avril 2014.

Il est divisé en deux parties :

- section de fonctionnement
- section d'investissement

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. **À noter que la diminution de 30% des indemnités des élus a permis de doubler le budget du Centre Communal d'Action Sociale.**

La section d'investissement concerne essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de Soual et d'améliorer

FONCTIONNEMENT		RECETTES	
DEPENSES		RECETTES	
442 900€	Charges générales (Énergie, carburants, cantine, entretien des bâtiments)	111 400€	Produits services, domaine (services périscolaires, concessions cimetière...)
688 300€	Charges de personnel (Rémunérations brutes et charges patronales)	672 645€	Impôts et taxes (taxes d'habitations, foncières...)
40 000€	Charges financières (Intérêts des emprunts)	491 966€	Dotations et participations (dotation Etat, forfaitaire, solidarité urbaine...)
1 000€	Charges exceptionnelles	70 000€	Autres produits de gestion courante (Revenus des immeubles)
102 400€	Autres charges de gestion COURANTE (Subventions CCAS, Associations)	51 000€	Produits exceptionnels
19 621€	Charges diverses	15 281€	Produits divers
118 071€	Virement à la section d' Investissement (Excédent budget de fonctionnement)		
1 412 292€	Total DEPENSES	1 412 292€	Total RECETTES
INVESTISSEMENT		RECETTES	
		118 071€	Virement de la section fonctionnement (Excédent budget de fonctionnement)
1 104 404€	Opération d'équipement (Acquisition matériels, aménagement bâtiments, travaux)	68 974€	Subventions d'investissement
70 100€	Emprunts et dettes (Remboursement du capital des emprunts)	628 029€	Emprunts
17 751€	Autres Dépenses (concessions, opérations patrimoniales)	204 411€	Dotations, fond divers (FCTVA, TLE)
468 789€	Solde d'exécution	621 872€	Excédents capitalisés
1 661 044€	Total DEPENSES	19 687€	Autres recettes
		1 661 044€	Total RECETTES

Les Taxes votées pour 2014



Cette année, conformément à nos engagements de campagne, les taux des taxes de la **commune** et de la **CCSA*** restent inchangés par rapport à 2013, soit :

Taxe d'habitation : **8.33% + 1.21% = 9.54%**

Taxe sur le foncier bâti : **18.47% + 2.15% = 20.62%**

Taxe sur le foncier non bâti : **59.88% + 9.72% = 69.60%**

Les bases (sur lesquelles sont appliqués ces taux) sont établies par l'Etat et fixées selon l'indice. Cet indice évolue chaque année.

* Communauté de Communes Sor et Agout

Les beaux jours arrivent, le bruit aussi...



Vous souhaitez bricoler, jardiner en utilisant des appareils bruyants, par arrêté préfectoral cela est possible :

lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 20h
samedi : de 9 à 12h et de 15h à 19h
dimanche et tous les jours fériés :
de 10h à 12h

Le budget Assainissement s'équilibre à hauteur de 660 377 €.

Il est scindé en 2 parties :

Fonctionnement : 121 992 €

Investissement : 538 345 € (correspondant à l'achèvement des travaux place de la mai-

Relais de quartier

Un autre de nos engagements de campagne était de rapprocher les élus et les habitants. Devenez notre « **Relais de quartier** » !

Votre rôle : être l'interlocuteur privilégié auprès des élus et du personnel municipal, faire remonter les problématiques éventuelles et distribuer les publications municipales dans votre quartier.



Renseignements lors de la réunion publique du 5 juin 2014.

Déchetterie de Soual

Horaires

Du mardi au samedi
9h-12h et 14h-18h

Fermée les lundis et dimanches





Au fil des jours...



Commémorations du 8 mai 2014

MAI

Samedi 24 : dès 14h Fête des Etangs
Base des Etangs - Saix

Dimanche 25 : Elections Européennes
8h-18h - Foyer Rural

JUIN

Judi 5 :

Réunion Publique d'Information
« Sécurité des biens et
des personnes »
20h30 - Salle des Fêtes

Vendredi 13 : Conférence sur les
voitures anciennes par François Vanaret
20h30 - Foyer Rural

Judi 19 :

Réunion Publique d'Information
« Les Nouveaux Rythmes Scolaires »
20h30 - Hall de l'école maternelle



Samedi 21 : À partir de 18h30
Fête de la MJC et Fête de la musique

Samedi 28 : Fête de l'école
10h30 Spectacle - Salle des Fêtes
12h Apéritif et pique-nique - Ecole
14h Kermesse organisée par
« Les Enfants d'Abord » - Ecole

Pense-bête

Judi = Jour de marché

.....
Horaires du secrétariat de mairie
lundi au vendredi
10h-12h30 et 14h-18h
samedi 10h-12h



Le 69^{ème} anniversaire de l'armistice de la seconde guerre mondiale a été célébré par notre nouveau Maire, entouré de son équipe municipale et des membres de l'amicale des anciens combattants. De nombreux soualais s'étaient rassemblés à cette occasion pour écouter les messages de paix et rappeler son importance, tout particulièrement au sein de l'Europe.

Notre Maire-adjointe Michelle Delorme, fille de militaire, donnera une note féminine à ces cérémonies puisqu'elle a accepté d'y participer activement : elle sera désormais chargée de lever le drapeau tricolore. Un beau symbole...

Première Guerre Mondiale : cent ans déjà !

Soual s'apprête à célébrer le centenaire du début de la "Grande guerre". C'est un devoir de mémoire, mais aussi un rappel à tous que la paix est un édifice fragile.



3^e Salon du Réalisme



Du 5 au 19 avril 2014, des œuvres d'artistes professionnels ou semi-professionnels du courant « Réalisme » ont été installées dans notre village. Vous avez été nombreux à venir visiter cette exposition de peintures et de sculptures dont la qualité en a surpris plus d'un. Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour l'année prochaine où la technique et la qualité seront à l'honneur.

Jobs d'été

La Mairie de Soual recrute des étudiants âgés de 18 ans ou plus pour pallier les congés d'été du personnel communal.

Inscrivez-vous auprès
du secrétariat de mairie
jusqu'au 31 mai 2014

Pour plus de renseignements, l'annonce est visible sur www.mairie-soual.fr

